

La part des anges



Le 31 décembre 2007, après une aventure plus que séculaire, la distillerie SEGUIN fermait définitivement ses portes. Une décennie plus tard, dans la perspective d'une valorisation du site, quelques "anciens de chez SEGUIN" ont été réunis dans la salle du Conseil communautaire. Ils se souviennent...

Il y a une gare à Machecoul. Il y avait des vignes alentour, de la Folle blanche ou Gros-plant, un cépage venu des Charentes. Puis, là-bas, il y eut le phylloxéra, privant Rémy Martin du précieux raisin. Alors, fuyant les ennuis, il est venu à Machecoul faire couler ses eaux-de-vie. Face à la gare, il fit édifier une distillerie. Entre la gare et la fabrique, un boulevard est né dont le nom lui fut dédié. Aux portes du marais breton, Rémy Martin le Cognçais fit, à l'aube du XX^{ème} siècle, l'objet d'une véritable vénération "...Grâce à son initiative, Machecoul est devenu un centre important d'affaires et se place aujourd'hui à la tête des chefs-lieux de canton du département de la Loire-Inférieure... Les cours ne se font plus à la Bourse de Nantes mais sur notre propre marché... Les plantations de vignes se sont multipliées de tous côtés"⁽¹⁾. La distillerie est alors à l'origine de l'espace auquel elle a donné un nom. Comme le pont de Heidegger. "Le lieu n'existe pas avant le pont... Ainsi ce n'est pas le pont qui d'abord prend place en un lieu pour s'y tenir, mais c'est seulement à partir du pont lui-même que naît un lieu."⁽²⁾. Nommer le lieu c'est le faire exister. La vox populi déclare sa sainteté⁽³⁾ et l'inscrit dans la postérité. Le Boulevard Saint-Rémy est né !

Décembre 2017, boulevard Saint-Rémy. La grille d'entrée sécurisée par une grosse chaîne cadenassée s'ouvre sur une cour rectangulaire entourée d'imposants chais. L'herbe a poussé entre les graviers, créant un théâtre de verdure. Au centre de la scène, reliant les chais, un petit corps de bâtiment à l'architecture soignée inspirée de la tradition cognaçaise, attire le regard. C'est la brûlerie, le cœur de l'aventure SEGUIN. Image d'un site industriel désaffecté. Souvenir d'un lieu qui n'est pas encore un lieu de mémoire. Pas une ruine non plus, où planerait le spectre de l'Angelus Novus⁽⁴⁾. Un lieu vrai, né d'une utopie. Il fallait, de toute évidence, à Paul-Emile Rémy Martin, deuxième du nom, une belle dose d'utopie - certains disent d'inconscience - pour s'implanter à Machecoul en pleine crise du phylloxera, poussé par l'intuition que les vignes du Pays nantais allaient être épargnées par l'insecte ravageur.

Ce ne fut pas le cas, hélas, mais le fabricant d'eaux-de-vie devait être inspiré par l'optimisme d'Hölderlin : "Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve"⁽⁵⁾. En moins de dix ans, la distillerie de Machecoul aura créé trois marques dont le fameux "cognac" ligérien, la "Fine Champagne nantaise" justifiant l'électrification pionnière du site dès l'automne 1893 et faisant s'exclamer d'admiration le notaire⁽⁶⁾ "Un merveilleux éclaircissement comme il n'en existe encore sur aucun point de notre département, sauf la ville de Nantes".

La lumière s'est éteinte dans les chais mais son aura demeure dans les mémoires.

Lire la suite de l'édito en page 2

La Communauté de communes valorise le patrimoine industriel et promeut le territoire avec les acteurs économiques.



En janvier 2018, la traditionnelle cérémonie des vœux aux entreprises s'était tenue pour la première fois dans les locaux désaffectés de l'ancienne distillerie SEGUIN, propriété de la Communauté de communes. L'entreprise SEGUIN a marqué la vie économique de Machecoul pendant 120 ans. Elle a fermé définitivement en 2007.

La question du devenir des bâtiments se pose. La société NOVOFERM, issue de l'entreprise Julien-Redois créée en 1958 et elle-même née dans la "roue de sa grande sœur" GITANE, est en pleine expansion et a besoin de locaux de production. Elle rachète le site puis propose une partie des bâtiments (les chais) à la Communauté de communes de la région de Machecoul qui les acquiert dans un esprit conservatoire. **L'idée d'installer sur ce site emblématique une "cité des compétences" a alors vu le jour.** Il restait à la préciser.

L'intention de faire avancer le projet de Cité des compétences avait été clairement annoncée par le président de la Communauté de communes à cette occasion en introduction d'une conférence donnée par Madame ROUX, consultante, sur les Fab'Lab.

Un Fab Lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory ou laboratoire de fabrication), est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. La caractéristique principale des Fab Labs est leur "ouverture". Ils s'adressent aux entrepreneur-euse-s, aux designers, aux artistes, aux

bricoleur-euse-s, aux étudiant-e-s ou aux hackers en tout genre, qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc. Ils regroupent différentes populations, tranches d'âge et métiers différents. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, prothèses, orthèses, outils, mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante. Pour être appelé Fab Lab, un atelier de fabrication doit respecter la charte des Fab Labs, mise en place par le Massachusetts Institute of Technology. (Carrefour numérique de la Cité des sciences).

En une année, la Cité des compétences est passée de l'idée au projet !

Deux démarches complémentaires ont ainsi été engagées pour inscrire la future Cité des compétences dans un projet de valorisation des savoir-faire locaux hérités d'une tradition locale de l'innovation.

Les entreprises ont créé un groupe de travail pour réfléchir aux activités qui seront développées au sein de la Cité des compétences qu'elles ont ainsi définie : "La Cité des Compétences connecte les énergies du territoire pour favoriser une dynamique collective au service du développement personnel et professionnel de ses acteurs. Elle révèle les talents et donne envie d'entreprendre et d'apprendre dans un environnement de partage

innovant et créatif."

La Communauté de communes, de son côté, s'est attachée à révéler la dimension patrimoniale de l'industrie machecoulaise illustrée par l'aventure SEGUIN.

En effet, les traces laissées dans la mémoire collective par ce riche passé industriel, constituant, à la manière des champignons microscopiques nourris par les vapeurs d'alcool des chais d'eaux-de-vie, cette "part des anges" féconde pour l'innovation culturelle, économique et technique.

Trois actions ont donc été lancées : une fiche d'inventaire réalisée par le service de l'Inventaire du Conseil régional, une recherche historique confiée à l'association Machecoul Histoire et une étude ethnologique pour laquelle un bureau d'études professionnel "Enquête d'ordinaire" a été missionné.

Les premiers résultats de ces travaux ont fait l'objet d'une présentation devant plus de cent acteurs économiques de Sud Retz Atlantique réunis ce 15 janvier sur le site même de l'ancienne distillerie.

Sommaire

- Développement économiquep1&2
- Environnement Ressources
- SPANC p3
- Tri des emballages..... p4
- Eco mobilier..... p5
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets p5
- La Mine au Tri..... p6
- Accompagnement des jeunes... p6
 - éducation routière
- Espaces Aquatiques p6
- Jumelage p7
- Culture
- Projet Culturel de Territoire p8

... SUITE EDITO P1 "La part des anges"

"J'ai fermé les portes et j'ai jeté les clés dans le Falleron" (7) confie Claude métaphoriquement. Geste symbolique. La rivière telle la crypte et la clé telle la relique. Préserver le symbole et conserver la mémoire du lieu. Ce lieu, c'est celui où "...régnait l'esprit d'équipe, la convivialité d'un travail effectué comme en famille" rappelle Roger.

C'est une "construction (à la fois) concrète et symbolique... à laquelle se réfèrent tous ceux auxquels elle assigne une place, si humble ou modeste soit-elle..." (8). C'est un endroit investi de sens pour tous ceux qui y ont travaillé. Ils s'y sont identifiés comme Bernard "C'est honorable d'avoir travaillé pour un grand groupe...". Ils y ont développé des relations interpersonnelles fortes et se sont forgé une histoire collective, avec ses codes, ses signes et ses rites. "On avait chacun sa spécialité mais on pouvait tout faire dans la boîte à condition de respecter les codes..." ajoute Dominique-le-jardinier. A feu doux, les paroles distillent lentement les souvenirs et reconstruisent patiemment la trame du lieu commun. Les traces imprimées dans les mémoires se révèlent subtilement. Invisible pour les yeux, l'essentiel se dévoile. "La fermeture, ça a été vraiment dur, on a tout donné ! On aimerait tant que ça revive aujourd'hui d'une autre façon..." glisse Paulette humblement, avec l'approbation générale. C'est tantôt le réveil des anges, messagers des peurs et des consolations(9) suscitées par la brutale décision. Tantôt, c'est la part des anges annonciateurs de tous les possibles pour cette cité aux compétences sublimées par le génie du lieu.

(1et 6) Candy Lawson, chercheuse du Service de l'Inventaire, Région des Pays de la Loire, 2018.

Extrait de l'acte de Maître Léon de Saint-Quentin Notaire à Machecoul (1893)

(2) Heidegger, Bâtir, Habiter, Penser 1951

(3) Pierre Delooz, Pour une étude sociologique de la sainteté canonisée dans l'Église catholique, 1962

(4) Angelus novus, Paul Klee, 1920 et Le concept d'histoire, Walter Benjamin, 1940

(5) Hölderlin poète et philosophe allemand (1770-1843)

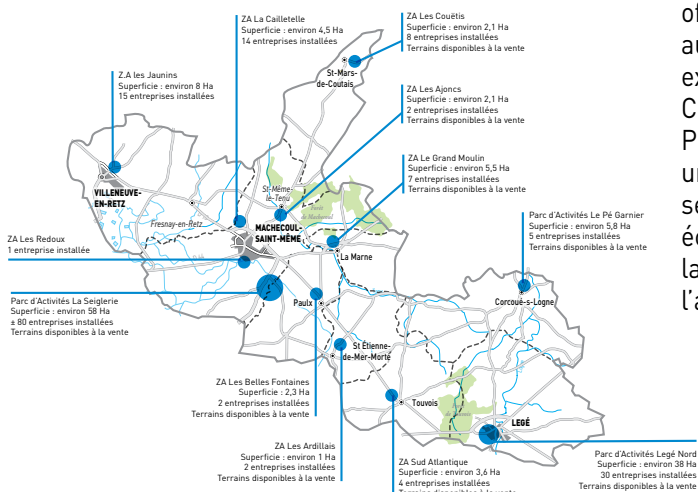
(7) Les clés ont bien évidemment été remises au propriétaire par Claude, salarié depuis 33 ans

(8) Marc Augé, Non-lieux, 1992

(9) Olivier Abel, Autrement, 1996

Claude NAUD
Président

L'immobilier d'entreprises ou d'activités de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, c'est :
- 9 bâtiments
ou ateliers relais
- 1 hôtel d'entreprises



La Loi NOTRe du 7 août 2015 a réparti différemment les compétences obligatoires entre les Collectivités territoriales. Désormais, la compétence "Développement économique" est confiée à la Région et à la Communauté de communes, d'où le transfert obligatoire de toutes les zones d'activités économiques, de la promotion du tourisme, de la politique locale du commerce.

La Communauté de communes acquiert des terrains et les aménage

Site du Grand Moulin à La Marne

Le Département de Loire-Atlantique avait prévu au début des années 2000, la création d'un grand pôle d'activités économiques sur le site du Grand Moulin à La Marne. L'accès à cet espace dédié à l'accueil d'entreprises était facilité par l'échangeur créé antérieurement par le Conseil général sur l'axe routier Saint-Philbert-Machecoul. Mais, depuis l'entrée en vigueur de la Loi NOTRe, le Département ne peut plus développer ce site où il s'était rendu propriétaire de 41 hectares sur les quelque 150 prévus au total.

La Région ne s'est pas positionnée sur l'avenir de cet espace.

La Communauté de communes a donc entrepris en 2017 une négociation avec le Département en vue d'acquérir les parcelles en question. Un accord a été conclu à l'automne 2018 et la Communauté de communes disposera de ces terrains dès 2019. Cette acquisition permettra d'agrandir le parc d'activités du Grand Moulin en procédant à des échanges fonciers opportuns, en bonne intelligence avec les élus communaux qui doivent définir dans leur prochain PLU les espaces dévolus aux entreprises et à l'agriculture.

Site de la Seiglerie de Machecoul/Paulx

Les travaux de construction de la route départementale Nantes-Côte vendéenne se poursuivent et vont permettre de desservir le parc d'activités de la Seiglerie dans quelques années. Mais pour cela, le Département demande à la Communauté de communes de participer à l'acquisition des terrains d'emprise et à la prise en charge des travaux de création de la bretelle d'accès. D'autres parcelles autour de ce futur équipement font l'objet de négociations avec des propriétaires et exploitants de façon à pouvoir étendre la zone d'activités de la Seiglerie vers le sud et ainsi offrir de nouvelles opportunités aux entreprises machecoulaises et extérieures.

Ce projet d'extension impacte le PLU de Paulx et nécessite donc une évaluation des surfaces qui seront destinées au développement économique dans ce secteur de la commune aujourd'hui dédié à l'agriculture.

La Communauté de communes vend des terrains pour accueillir des entreprises

Depuis sa création, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique a vendu, après les avoir viabilisés dans des parcs d'activités, huit terrains à Machecoul-Saint-Même, La Marne, Saint-Mars-de-Coutais, Legé et Corcoué-sur-Logne. Sept autres terrains seront vendus début 2019 suite aux délibérations du Conseil communautaire au cours du dernier trimestre 2018. Tous ces terrains sont concédés à prix coûtant (foncier + viabilisation) aux entreprises qui s'engagent à y construire un immeuble à vocation économique dans les deux ans qui suivent.

La Communauté de communes vend et loue des bâtiments aux entreprises

La mission première de la Communauté de communes en matière de développement économique, n'est pas de faire à la place des acteurs économiques mais de les accompagner dans leurs initiatives. Ainsi, la construction en vue de leur commercialisation, de bâtiments artisanaux ou industriels, a-t-elle été justifiée dans le passé, par l'obtention d'aides spécifiques auprès du Département, de la Région, de l'Etat ou de l'Europe. Ces aides économiques ciblées sur l'accueil des entreprises ont aujourd'hui quasiment disparu et celles qui existent encore font l'objet d'un encadrement réglementaire strict et limité à certaines opérations conditionnées par les emplois spécifiques qu'elles génèrent. La Communauté de communes n'en est pas moins propriétaire d'immeubles à vocation économique provenant d'opérations antérieures. Ils sont vendus quand cela se justifie et que le prix proposé par l'acquéreur est conforme au prix du marché et à l'estimation de France Domaines. Ils sont aussi mis en location. Ils constituent alors une solution temporaire pour les entreprises nouvelles qui ont besoin de consolider leur modèle avant de se lancer dans la construction ou l'acquisition.

La Communauté de communes apporte une aide aux créateurs d'entreprises

L'année 2018 aura vu l'apparition d'aides spécifiques à la création d'entreprises d'activité agricole : culture de houblon, élevage et vente à la ferme de porcs fermiers, restauration de marais salants.

Ces aides ont été mises en place sur proposition de la Commission du développement économique pour permettre aux créateurs de bénéficier d'un soutien de l'Europe. Le montant maximum de la subvention est de 5 000€.

La Communauté de communes gère l'Office de Tourisme et emploie les hôtesse

A partir du 1^{er} janvier 2019, l'Office communautaire du tourisme de Sud Retz Atlantique se substituera aux offices associatifs de Loire Atlantique méridionale et de la région de Machecoul. Cette évolution du statut des offices de tourisme s'inscrit dans l'esprit de la Loi NOTRe qui intègre le tourisme comme activité économique à part entière et donc comme compétence obligatoire de la Communauté de communes. Les hôtesse vont donc pouvoir poursuivre leur activité professionnelle en tant qu'agents de la Communauté. Les Administrateurs bénévoles vont pouvoir, quant à eux, continuer à oeuvrer auprès des élus et des professionnels du tourisme pour la promotion touristique de notre territoire.

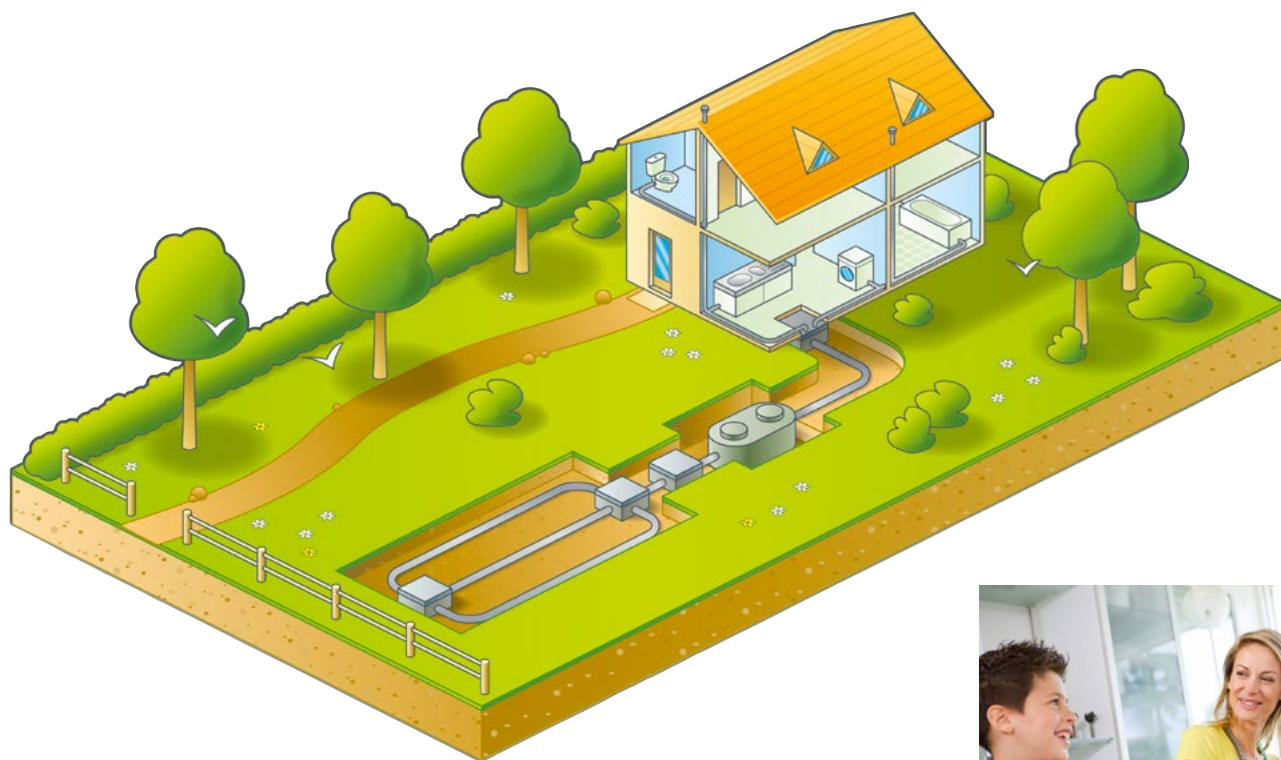
La Communauté de communes accompagne le développement commercial



La création du centre commercial "GRAND RETZ".

Au terme de 5 années d'une longue procédure, le projet du centre commercial "Grand Retz" vient d'être approuvé par le Préfet sur la base du rapport favorable établi par le Commissaire enquêteur le 31 octobre dernier, qui précise, concernant le souci d'information : "L'enquête publique portant sur le projet d'aménagement de la ZAC s'est déroulée dans les conditions prévues par le code de l'environnement en matière d'information du public. Le dossier mis à la disposition du public...contenait incontestablement, y compris au travers de ses nombreux documents d'étude, tous les éléments de compréhension et de justification nécessaires....". Les travaux de viabilisation des terrains vont pouvoir commencer au printemps de cette année pour une livraison à l'automne 2020.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

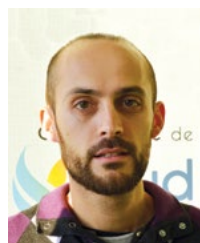


Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été reprise en régie par la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique. Les élus communautaires ont opté pour ce mode de gestion afin d'améliorer le conseil et l'information auprès du public notamment sur l'impact avéré des rejets sur l'environnement, mais également sur la santé publique.

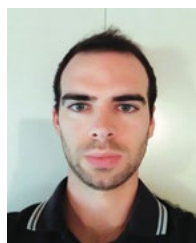
si nécessaire, tout en optimisant les coûts. Malgré la complexité de certains projets, des solutions sont toujours possibles."



Sébastien Guihot



Benoît Moreau



François Rouaud

Qu'est-ce que l'Assainissement Non Collectif (ANC) ?

C'est un dispositif de traitement des eaux usées domestiques. Il concerne les habitations qui ne sont pas desservies par le réseau public d'assainissement collectif et la station d'épuration. Les effluents domestiques doivent être traités avant rejet au milieu naturel.

Pourquoi le SPANC ?

Depuis la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, les collectivités ont la compétence obligatoire pour :

- Suivre périodiquement tous les 6 ans le bon fonctionnement des installations existantes,
- Contrôler la conformité des travaux (réhabilitation ou installation neuve) dans le respect des normes des règles légales,
- Assurer un conseil à l'entretien.

Le service est effectué par trois techniciens sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique et complété par un agent pour le suivi administratif. Notre territoire ne compte pas moins de 5000 installations.

Sébastien, en charge du service, précise : "Chaque installation est spécifique. Dans le cadre d'une installation ou d'une réhabilitation, il faut tenir compte de la configuration du terrain, de la nature du sol, de la proximité d'éléments naturels. Notre mission ne se résume pas à un simple contrôle, perçu quelquefois avec méfiance. Elle vise également à être à l'écoute de l'utilisateur et à l'accompagner dans le choix du type d'installation ou de son amélioration

Un service à votre disposition :

- une permanence téléphonique : 02.40.02.21.29
- un accueil physique : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
Z.I. la Seiglerie 1 - 9, rue Ampère - BP 13
44270 Machecoul-Saint-Même
- un courriel : spanc@ccsudretzatlantique.fr

Un document d'information et les formulaires de demandes d'installation seront disponibles en mairie et sur le site de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique : www.sud-retz-atlantique.fr courant janvier 2019.



Tarifs des redevances :

Contrôles ponctuels Assainissement Non Collectif (logement neuf, réhabilitation ou vente d'habitation) :

- Conception et Implantation : 90€
- Bonne Exécution : 90€
- Contre-Visite : 50€
- Vente : 200€

Bon fonctionnement : 29 €/an
La redevance du contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien est réglée avec la facture d'eau.

Due par l'utilisateur, elle comprend le coût de la prestation ainsi que les frais liés au fonctionnement du service (intervention ponctuelle, information et conseils).

"Dans le cadre de l'application de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, un Contrôle de Bon Fonctionnement (CBF) des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) est obligatoire.

La réhabilitation de la qualité de l'eau de la nappe de Machecoul, est prioritaire pour le Schéma d'Aménagement des Eaux (SAGE) de la Baie de Bourgneuf. La ville de Machecoul-Saint-Même et la Communauté de communes se sont engagées dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau. La commission Environnement de l'intercommunalité, considérant que les Assainissements individuels sont des sources de pollution, a pris la décision à l'automne 2018 de contrôler les installations d'assainissement situées sur le périmètre captage de la nappe de Machecoul.

Les usagers concernés commencent à recevoir un avis de passage leur indiquant la venue d'un technicien SPANC. Celui-ci évaluera l'installation, son bon fonctionnement, sa conformité, et le cas échéant expliquera les démarches à suivre pour une remise en conformité ; Je vous invite à lui réserver le meilleur accueil."

Hervé de Villepin
Vice-président de la CCSRA
en charge de la commission
Environnement Ressources
(Eau/assainissements - Déchets)



Tri des emballages : on nous simplifie la vie !

A compter du 1^{er} février 2019, sur tout le territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, nous pourrons trier TOUS nos emballages, sans exception.

C'est officiel, les trieurs l'attendaient, le recyclage progresse et devient plus facile. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés, aux côtés des emballages en métal et en carton. Faute de filières de recyclage pour les autres emballages en plastique (pot, barquette, sac, barquette et film en plastique), nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages plastiques étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte au recyclage, ont travaillé

ensemble pour trouver des solutions pour une deuxième vie.

Une simplification majeure du geste de tri, un bénéfice immédiat pour l'habitant **Les habitants pourront déposer TOUS leurs emballages, sans exception, dans la colonne de tri ou dans le sac jaune, pour ceux qui sont concernés :**

- tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourt, pots de fromage en pâte, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, etc.).
- les emballages en métal, même les petits comme les capsules de café, capsules de bière, ...

- les emballages en carton et les briques alimentaires

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider, seuls les emballages sont concernés par le tri.

En effet, les autres objets (jouets, ustensiles du quotidien...) bien qu'en plastique, en métal ou en carton sont à déposer en déchèterie ou à donner à des partenaires du réemploi (recycleries, associations solidaires...).

Un engagement fort du territoire pour faire progresser le recyclage

Dans le cadre de la reconduction de son marché sur le tri des emballages, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique a rejoint Trivalis, le syndicat

vendéen de traitement des déchets.

Elle bénéficie ainsi de l'extension des consignes de tri sur son territoire aujourd'hui étendu à l'ensemble du Pays de Retz. Pour trier et préparer au recyclage tous ces nouveaux emballages, Trivalis a construit, à La Ferrière, VENDEE TRI, un centre de tri départemental utilisant la technologie du tri optique pour permettre la séparation de tous ces nouveaux emballages et pour les préparer au recyclage.

La collectivité s'engage à améliorer les performances de recyclage des emballages et à simplifier le geste de tri.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EMBALLAGES

Je trie déjà



Je trie en +

1^{er} février 2019



Tous les autres emballages

A déposer dans votre sac jaune ou conteneur

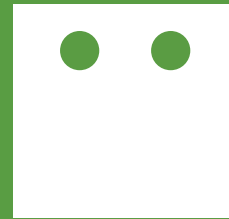


VERRE



Bouteilles, pots et bocaux

A déposer dans la colonne

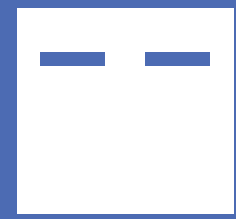


PAPIERS



Tous les papiers

A déposer dans la colonne



- Inutile de laver les emballages. Ne pas les imbriquer.
- Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.
- Merci de respecter les points de collecte, ne rien déposer au sol.

Eco mobilier

Une première benne dédiée à la collecte des déchets d'ameublement (DEA) a été mise en service fin 2016 sur le site de la déchèterie de Machecoul - St-Même en partenariat avec Eco-mobilier. Depuis quelques semaines c'est également le cas sur celui de la déchèterie de Legé. Cet éco-organisme a été créé en 2013 afin d'**écarter les meubles et les matelas usagés de l'enfouissement, de réduire ainsi leur impact environnemental pour leur offrir une nouvelle vie.**

écomobilier

**Notre vocation ?
Collecter et valoriser le mobilier usagé en lui offrant une seconde vie, en le recyclant ou en l'utilisant comme source d'énergie.**

LES 3 SOLUTIONS POUR VOUS DÉFAIRE DE VOS MEUBLES USAGÉS :

- Le don à des associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage.
- Les déchèteries publiques partenaires équipées d'une benne mobilier.
- Les magasins volontaires.

CE QUE DEVIENNENT LES MEUBLES USAGÉS :

- **Le recyclage :** Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
- **La production d'énergie :** Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

Les acteurs du réemploi des meubles sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Association Retz'Agir
Reloquage de meubles pour la vente
La Cour du Bois
44270 Machecoul-Saint-Même
www.retzagir.fr / 02.40.02.36.28
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Association La Croix Rouge Française
Unité locale du Pays de Retz
15 chemin de la Cour du Bois
44270 Machecoul-Saint-Même
ul.pays-retz@croix-rouge.fr
02.40.02.36.00
Horaires boutique : mercredi 10h-12h
Samedi 9h-12h

Communauté de Communes
Sud Retz Atlantique

Recyclerie Le Grenier
La Mine au Tri- 13 rue du Huit mai
44650 Corcoué sur Logne
recyclerielegrenier@gmail.com
www.recyclerielegrenier.org
02.28.02.96.95
Horaires : mercredi et vendredi 14h- 18h
Samedi 10h-18h

Communauté de Communes Sud Retz Atlantique
Service Environnement / Déchets
9, rue Ampère - BP 13
44270 Machecoul-Saint-Même
02.40.02.21.29
environnement@ccsudretzatlantique.fr

Les déchèteries équipées d'une benne Mobilier

A Legé
La Tournerie
44650 Legé
07.76.75.87.09
Lundi, mercredi, vendredi
13h30 - 16h50
Samedi 8h30 à 11h50

A Machecoul-Saint-Même
Z.I. La Seiglerie 1
Rue Pierre et Marie Curie
44270 Machecoul-Saint-Même
02.40.02.30.20
Lundi, mercredi, vendredi,
samedi 9h - 12h20 / 14h - 17h50
Mardi 9h- 12h20

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

La Semaine européenne de réduction des déchets s'est déroulée du 17 au 25 Novembre 2018

Chaque année depuis 8 ans, elle a pour objectif de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Le concept de la Semaine est basé sur la **prévention des déchets** c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

La prévention des déchets c'est donc agir pour ne pas produire les déchets **en consommant mieux** (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), **en produisant mieux** (éco-conception et réparabilité), **en prolongeant la durée de vie des produits** (réparation et don) et **en jetant moins** (compost par exemple) !

La Semaine s'adresse aussi bien aux administrations et collectivités, aux associations, qu'aux scolaires et au grand public. **Tout le monde peut agir !**

C'est dans ce contexte que la commission environnement déchets de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique et Julie MACE, animatrice du Plan Local de Prévention des Déchets, ont souhaité proposer un temps fort le samedi 17 novembre 2018 en après-midi à Machecoul-Saint-Même autour du réemploi, de la réparation et de la réutilisation.

Le programme proposé comprenait : Des ateliers Furoshiki et Tawashi qui ont permis de découvrir les techniques d'emballages cadeaux avec des tissus réutilisables pour remplacer le papier



Atelier Tawashi

cadeau jetable et de pouvoir fabriquer des éponges à partir de tissus usagés. Ont été présentées également des possibilités de détournement d'objets (palettes, pneus, lavabo écologique...)

Une porte ouverte de quelques acteurs du réemploi : La Croix Rouge Française et l'association Retz'Agir afin de présenter leurs actions.



Inauguration exposition photos



Les Transformateurs acoustiques

Une déambulation musicale du groupe les Transformateurs Acoustiques : internationalement connus, ils n'ont peur de rien et déambulent, munis de leurs instruments entièrement fabriqués avec de la récup' pour proposer des reprises qui dépotent.

Ces animations ont été complétées par une exposition de deux projets photos autour des déchets "Esthétique du rebut" et "Nos déchets, quel avenir ?" à l'Office de Tourisme de la Région de Machecoul du 7 au 30 novembre. 119 visiteurs se sont déplacés pour découvrir une vision particulière et anecdotique autour du déchet.

L'intérêt et la convivialité étaient bien présents. Cependant Julie Macé regrette le faible taux de participation : "C'était une première sur ce nouveau territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique avec pour objectif la promotion des acteurs locaux et la valorisation des initiatives autour du thème proposé. Le Plan Local de Prévention des Déchets de la collectivité devrait voir le jour dans les mois à venir, et permettre : de développer des actions de sensibilisations à la réduction des déchets, de mobiliser la population locale".

Recyclerie le Grenier



13 rue du Huit Mai
44650 Corcoué sur Logne



02 28 02 96 95
recyclerielegrenier

recyclerielegrenier@gmail.com
recyclerielegrenier.org

HORAIRES D'OUVERTURE

MERCREDI 14H-18H
VENDREDI 14H-18H
SAMEDI 10H-18H

L'association Le Grenier vous invite tous les mercredis et vendredis de 14h à 18h et tous les samedis de 10h à 18h à venir chiner à la Mine au Tri.

Depuis peu, notre site internet vous permet de découvrir chaque semaine les arrivages grâce à l'onglet du même nom et vous pouvez aussi suivre l'actualité de l'association via le fil d'actu.

Deux initiatives récentes se sont ajoutées

sur place :

- le Repair Vélo, atelier participatif d'apprentissage, de réparation et d'entretien autour du vélo.

(contact : repairvelo@gmail.com)



- un jardin partagé, collectif créé dont l'objectif est de réaliser un potager sur le site de la Mine au Tri en lien avec Utopies Végétales.



Et enfin pour rappel, les dépôts se font sur les heures d'ouverture de vente de la recyclerie. En ce qui concerne tous les objets et meubles encombrants, merci de nous contacter avant dépôt.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SUD RETZ ATLANTIQUE

Les actions d'éducation routière



Depuis la rentrée de septembre 2018, la Communauté de communes propose aux élèves de CM1 et CM2 de l'ensemble des établissements scolaires de son territoire des interventions d'éducation routière, poursuivant l'action engagée dès 2011 par l'ex Communauté de communes de la Loire Atlantique Méridionale.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un cycle d'apprentissage des règles de la sécurité routière, les élèves profitent d'un outil pédagogique animé par des intervenants qualifiés. L'action s'inscrit dans le cadre du programme des élèves de cycle 3.

Afin d'assurer l'encadrement pédagogique des interventions à destination d'environ 900 élèves, une équipe a été mise en

place, sous la houlette de Laurence Delavaud, élue communautaire en charge de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation routière. Pilotée par Elisabeth CLERC, professionnelle de la sécurité routière, cette équipe comprend également 2 agents communautaires qui ont suivi une formation de prévention.

En collaboration avec les enseignants, le programme se déroule en deux étapes distinctes :

- une partie théorie basée sur les règles du code de la route enseignée en classe
- une partie pratique réalisée sur la piste mobile d'éducation routière qui, selon les

circonstances ou contraintes techniques, peut être installée en extérieur ou en salle. Lors de la mise en situation, les enfants évoluent sur un parcours cycliste composé de passages piétons, panneaux de signalisation routière et de feux tricolores électroniques. Ils participent également à des ateliers de maniabilité afin de perfectionner leur adresse sur un vélo. Les équipements, vélos, casques et gilets de sécurité sont fournis par la collectivité mais chaque enfant peut venir avec son propre équipement.



"Attitude, regard et respect des règles de sécurité sont les principaux critères que nous évaluons" précise Elisabeth CLERC. "Lorsque les enfants évoluent sur la route, les parents doivent se montrer vigilants

notamment sur le port du casque et du gilet jaune, sans oublier de s'assurer du bon fonctionnement de l'éclairage".

Comme l'ont également remarqué François et Philippe, agents communautaires lors des ateliers de maniabilité, "la sécurité des enfants passe également par une bonne maîtrise de l'équilibre sur un vélo.

Au début des exercices certains zigzaguent puis prennent de l'assurance au fur et à mesure du parcours".

Une attestation sous forme de diplôme est remise aux élèves de CM2 en fin de formation.

Laurence Delavaud rappelle : "Cette opération, unique dans le département à l'échelle d'un territoire communautaire, est entièrement prise en charge par l'intercommunalité. La collectivité, les intervenants et les enseignants restent persuadés de la nécessité d'initier les enfants aux règles de la route pour leur sécurité. Il est important de rappeler que le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers".

LES ESPACES AQUATIQUES

Opération "apprendre à nager"

La commission sport/culture/enfance-jeunesse de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique a mis en place depuis février 2018, en partenariat avec la Fédération Française de Natation et la Direction de Jeunesse et Sport, une opération "Apprendre à Nager" relevant d'un cahier des charges très précis.

Elle permet à des enfants de CM1, CM2 et 6^{ème} qui ne savent pas nager ou qui rencontrent des difficultés à évoluer en groupe lors des cours de natation en milieu scolaire, de bénéficier de cours complémentaires gratuits avec un encadrement d'éducateurs sportifs spécialisés.

Les enseignants, les professeurs d'EPS et les éducateurs piscine sont sollicités afin de proposer aux enfants concernés de profiter de cette opportunité. Les places sont limitées mais il est important que les demandes puissent être prises en compte. Une évaluation est effectuée pour chaque enfant.

Cette opération devra se poursuivre lors de toutes les vacances scolaires, aussi bien à l'espace aquatique de Machecoul-Saint-Même toute l'année et Legé pendant la période d'ouverture d'avril à octobre.

Comme le souligne Thierry Grassineau, vice-président de la commission Sport-culture-enfance/jeunesse : "C'est notre rôle d'élue communautaire de construire un projet sportif de territoire pour promouvoir «le sport pour tous» dans une vision globale du sport social et citoyen".

espacesaquatiquesfaccsudretzatlantique.fr



L'océane
ESPACE AQUATIQUE
Machecoul-Saint-Même

Le Château d'océane
ESPACE AQUATIQUE
Legé



OPERATION
APPRENDRE
A NAGER

Stage gratuit pour les enfants
ne sachant pas nager

VACANCES SCOLAIRES
du lundi au vendredi sur 1 ou 2 semaines
pendant 1 heure

- > Public prioritaire : CM1 - CM2 - 6^{ème}
- > TEST OBLIGATOIRE AVANT INSCRIPTION

Renseignements et inscriptions auprès des hôtesses d'accueil de la piscine
02 40 78 53 30

Communauté de Communes
Sud Retz
Atlantique

FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Les Amis d'As Neves

Association de Jumelage avec l'Espagne

Les communes de Legé, Touvois et Corcoué sont liées depuis 2003 avec la commune d'As Neves située au sud de la Galice, à 40 kms de Vigo. Cette année, c'était au tour des Galiciens de venir nous voir. Ils étaient 33 à séjourner dans nos trois communes du 18 au 22 août.



Après le dimanche en famille où chacune organisait ses visites, un voyage en Maine-et-Loire nous a conduits le lundi au château de Serrant, puis à Terra Botanica.



Le mardi était consacré aux visites locales et s'est terminé par un dîner qui a été l'occasion pour l'Association de faire un don consacré au reboisement de la commune d'As Neves. En effet, le 15 octobre 2017, un énorme incendie, dévastant 80% du territoire, notamment des entreprises et des forêts, n'a heureusement pas fait de victimes humaines. Depuis, les habitants s'emploient à reboiser, ce don les a beaucoup touchés.

Le mercredi, le séjour s'est terminé par le traditionnel petit-déjeuner d'adieu pris en commun. Cette fois, nous étions accueillis à Legé par plusieurs élus de la commune qui ont exprimé leur souhait de voir durer ces échanges.

Puis, Claude Naud, Président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, accompagné de vice-présidents, a présenté au premier adjoint d'As Neves le don fait par la collectivité à sa commune.

Ce sont neuf ginkgos bilobas, ce nombre matérialisant les neuf communes de notre nouvelle collectivité. Cet arbre, le plus vieux du monde, est le seul qui ait survécu à la bombe d'Hiroshima et il est le symbole de la renaissance.

Ce cadeau a donc beaucoup ému nos amis. Et au moment des adieux, beaucoup n'ont pu retenir leurs larmes. Ils nous ont d'ailleurs invités à aller planter "le petit bois des Français".

Notre association a donc organisé pour fin janvier 2019



le voyage de six d'entre nous qui participeront à tout un week-end de plantation.

Notre prochaine **Assemblée Générale** aura lieu le **vendredi 1^{er} mars 2019** à l'antenne de la Communauté de Communes à Legé. Et la 10^{ème} Soirée Cinéma Espagnol aura lieu le samedi 30 mars à Legé. Deux films sont programmés, à 18h et 20h45.

Nous renouvelons notre invitation aux personnes -

jeunes et moins jeunes - qui hésiteraient à rejoindre l'association :

Il suffit d'avoir envie de créer des liens, la maîtrise de la langue n'est pas indispensable. Notre jumelage est fondé sur des relations fortes entre des familles et certaines sont liées depuis quinze ans.



Pour tout renseignement :

Michel Gobin président :

02 40 04 90 08
ou amisasneves@gmail.com

Marinette Sauvaget secrétaire :

02 40 05 90 95

Yvon Guillet trésorier :

02 40 05 94 41

Jumelage allemand

Notre jumelage propose divers échanges et manifestations, tous les ans, ici ou là-bas. Ceux-ci fluctuent au gré des événements.

Voici le programme en 2019 :

- **Assemblée Générale le jeudi 28 février 2019** à 20h30, salle des Vallées à St Etienne de Mer Morte
- "STAMMTISCH" une fois par mois le mercredi, à l'espace culturel de la Marne et le samedi matin, au Bar du Duc de Retz à Machecoul. Ces rencontres sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent converser en allemand dans un cadre convivial !
- Participation à Foire Expo du Pays de Retz 29-30-31 Mars : l'association aura plaisir à accueillir les habitants du Sud Retz Atlantique pour leur présenter les projets autour de produits de la Forêt Noire !
- Une équipe de football de St Mars de Coutais ira à Ühlingen-Birkendorf pour rencontrer leurs homologues allemands pour un match amical et un séjour convivial du 30 mai au 2 juin 2019.



Pour tout renseignement :

- <http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.fr>
- jumelageallemand@gmail.com

Projet Culturel de Territoire

En route vers une politique culturelle en Sud Retz Atlantique

En réalité tout le monde fait de la culture*.
Elle est avant tout une offre aux habitants de tous âges mais si on ne s'en occupe pas, elle ne fait pas forcément de vague !

Notre Communauté de communes Sud Retz Atlantique s'est ainsi engagée clairement lors du Conseil communautaire du 12 décembre dernier à l'élaboration et la mise en place de son Projet culturel intercommunal 2018-2021 en partenariat avec le Conseil départemental de Loire Atlantique et l'Etat via sa Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Pour son élaboration les membres élu(e)s du comité de pilotage du Projet culturel de territoire (PCT) ont toujours adopté les postures suivantes :

- Construire le projet ensemble
- Défendre le territoire et le promouvoir
- Défendre les intérêts et le bien-être des habitants et des associations

Un travail de réflexion, de conception et d'organisation conséquent a conduit la Communauté de Communes à voter à l'unanimité l'inscription détaillée de la compétence "Politique culturelle" dans ses statuts communautaires.

Pour ce faire, il est mis en place une méthodologie et un règlement afin de garantir une cohérence, une équité dans un cadre budgétaire au plus près. Les enjeux du projet c'est l'équilibre culturel territorial et les habitants au cœur de la culture.

C'est quoi ?

C'est élaborer une politique culturelle intercommunale collectivement, complémentaire aux actions culturelles et à la politique culturelle de chaque commune.

Pourquoi ?

- Développer, structurer et innover des projets culturels communautaires ;
- Accompagner la mise en place d'actions culturelles à dimension intercommunale ;
- Favoriser l'accès à des services culturels publics.

5 axes d'interventions ont été définis pour un développement culturel en Sud Retz Atlantique :

Axe 1 : Maintenir une gouvernance, développer des moyens humains, financiers et des méthodes

Axe 2 : Prendre appui et accompagner les équipements et porteurs de projets culturels structurants pour mener des actions communautaires comme les lieux d'enseignement de la musique et les bibliothèques

Axe 3 : S'engager vers une diversité de publics = Education artistique et culturelle en milieu scolaire et tout au long de la vie

Axe 4 : Accompagner et soutenir les associations culturelles dans leurs actions communautaires

Axe 5 : Expérimenter la transversalité de projets entre la culture et l'économie/le tourisme, le social, l'environnement ...

C'est qui, avec qui ?

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique porte le Projet Culturel de Territoire en lien avec les communes. Potentiellement les 83 acteurs culturels du territoire peuvent être initiateurs d'actions s'inscrivant dans le cadre des critères du Projet Culturel de Territoire.

Pour qui ?

Habitants, futurs citoyens & associations culturelles, équipements culturels, établissements scolaires (maternelle au lycée), entreprises, travailleurs sociaux

A quoi ça sert ?

- Bien vivre ensemble
- Education-Emancipation
- Transmission
- Avec des perspectives
- Attractivité et de rayonnement
- Rationalisation des moyens

Pour les élu(e)s et les acteurs culturels concertés, le développement culturel est INDISPENSABLE au même titre que le tourisme, l'économie-l'emploi, le sport, ... car c'est la diversité des services qui fait la richesse et le dynamisme du territoire. En 2019 (jusqu'à juin) le programme culturel est composé d'environ 13 actions vers les habitants, 5 actions d'ordre

méthodologique, 1 poste coordination culture et l'accompagnement des lieux d'enseignement de la musique de Legé et Machecoul-St-Même.

Concrètement, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique soutiendra et/ou initiera :

1. Les 2 écoles de musique associatives inscrites dans le Plan départemental des Enseignements artistiques.
2. La constitution et l'animation du réseau des associations de pratique et d'enseignement de la musique.
3. Un parcours patrimoine [site du patrimoine, une performance art visuel, lecture de paysage] destiné aux élèves du cycle 2 concocté par la Société des historiens du Pays de Retz.



4. Un parcours arts vivants [danse- Arbre à danser] avec la Cie Système B pour un Tuk tuk Bal au collège Ste Anne de Legé et le collège R. Queneau Machecoul-St-Même en partenariat avec Musique et Danse en Loire Atlantique et le Théâtre Espace de Retz de Machecoul-St-Même.

5. Les RDV du Bois Chevalier – la 11^{ème} édition du festival littéraire, scientifique et musical – juin 2019 Château du Bois Chevalier à Legé.



6. Une résidence artistique et culturelle fédératrice avec la Cie Charabia pour les tout-petits (en cours de construction) en partenariat avec Les Jeunesses musicales de France et le Théâtre Espace de Retz.

7. Stage de réalisation vidéo d'un documentaire dans le cadre d'un dispositif Passeurs d'images pour la jeunesse.

* Pour rappel, la culture s'inscrit dans des textes de référence ! Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'Unesco (2001), Déclaration de Fribourg sur les droits culturels.

Terres d'Ailleurs 2018

Un bilan positif pour cette 14^{ème} édition

Forte d'une programmation grand public et de séances scolaires attrayantes, cette 14^{ème} édition du Festival Terres d'Ailleurs a atteint son objectif de fréquentation. La qualité et la variété des films ou documentaires grand public et destinés aux scolaires ont contribué à ce succès. Merci aux spectateurs.



A lire également ...

Le n°6 de Lignes de Vies : à laisser infuser lentement pour faire de beaux rêves ! ...

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique vous souhaite une



COMMUNICATION

Le site Internet de la CCSRA

www.sud-retz-atlantique.fr sera en ligne courant janvier 2019



Communauté de communes Sud Retz Atlantique - Maison de l'Intercommunalité
 ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Janvier 2019 ©
 Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU
 Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr - Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic - 02 40 82 01 26
 Imprimé en 13 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

